



Mairie

Album 2009



Réveillon 2009



Vœux du Maire



Inauguration de la place des anciens combattants en A.F.N.



Plantations en forêt communale



Sortie avec l'école



Remise de médaille de l'assemblée nationale

Remise de la médaille d'honneur régionale départementale et communale





Mairie

Travaux

Travaux au cimetière

Au cimetière, les travaux ont été menés rapidement afin que tout soit fini pour la Toussaint.

Un columbarium de 7 places, ainsi qu'un jardin des souvenirs ont été aménagés pour les familles qui désirent incinérer leurs défunts.

Nous avons aussi fait installer un emplacement où l'on pourra accrocher les plaques issues des concessions récupérées.

Enfin, un banc a été posé.



Plantation en Forêt communale

1800 douglas

450 mélèzes...

... et **6750** piquets de protection ont été plantés aux communaux sur deux parcelles en collaboration avec l'ONF.



Nous avons aussi élagué de nombreux arbres et vendu les branches à un fabricant de cosmétique. De nombreux élus ont participé à cette campagne pour tirer les branches en bord de piste, un travail fastidieux et pénible qu'il fallait réaliser rapidement.

Cette fois nous sommes fin prêts pour l'hiver, en tout cas la pouzzolane destinée aux routes, elle, est enfin à l'abri grâce à **un toit mobile** mis au point et réalisé par nos soins.



Il n'a échappé à personne que la circulation est devenue plus facile entre la Brètière et la croix de la Loge. La chaussée très dégradée a enfin pu être remise en état. Les routes qu'il faut rénover sont nombreuses. Hélas, le coût élevé de ces réfections oblige à établir un tour de rôle sur plusieurs années. En attendant, nous réparons les trous avec de l'enrobé à froid au fur et à mesure de leur formation.

La circulation pose aussi quelques problèmes en centre Bourg. Une pétition a alerté la mairie sur la vitesse excessive de certains véhicules lors de la traversée du bourg, et bien sûr au niveau de l'école aux heures d'entrée et de sortie. Les services compétents qui ont été alertés ont subventionné la pose de panneaux de limitation de vitesse qui rappellent que **la vitesse est limitée à 50 km/h dans l'agglomération** à ceux qui l'auraient oublié.

Vous avez pu constater qu'un **abri-bus** a été installé place des anciens combattants en AFN. Il a été payé par le conseil Général de la Loire, qui a également financé à 80% l'achat de **4 Kits ADSL** destinés à résorber les zones où la connexion Internet est insuffisante par l'installation d'antennes satellites individuelles.



A Colombier, c'est la mairie qui gère **l'eau de la source jusqu'à la station d'épuration**, et chaque année de nombreuses interventions permettent d'assurer ce service. En 2009 nous avons colmaté plusieurs fuites plus ou moins accessibles. Celle du brise charge des Roches nous a obligé à mobiliser les grands moyens puisqu'il a fallu décaisser jusqu'au niveau de la route et modifier les canalisations à l'intérieur du brise charge. Pour les grosses fuites, des entreprises sont mises à contribution, comme par exemple Frédéric Grangeon et son tractopelle. Mais le plus souvent les élus ou notre employé communal interviennent directement pour régler les petits problèmes.

Les travaux de maintenance continuent à la station d'épuration. **Nous avons remplacé la pouzzolane** filtrante qui était d'un calibre trop important, très colmatée et difficilement nettoyable. Il a fallu sortir plusieurs mètres cubes de matériaux au seau. Certains élus s'en souviendront longtemps.



Nous avons encore **trop d'eaux claires qui parviennent à la station**. Pour trouver leur provenance, nous avons fait procéder cet été à un **contrôle par la fumée**, qui consiste à injecter de la fumée sous pression dans les égouts afin de détecter les fuites et les branchements anormaux. Pour compléter le diagnostic, nous avons fait procéder à un contrôle caméra des canalisations afin de repérer d'éventuelles casses. Nous attendons l'analyse des résultats de ces études pour savoir si des interventions seront nécessaires.

De nombreux autres petits travaux ont été effectués cette année: nous continuons le programme d'installation des encadrements des coins poubelle; l'élagage du bord des routes, la réfection de certains chemins, l'entretien des bâtiments publics (porte de l'église...)



Mairie

Des nouvelles du recensement

1982: 253 habitants

1990: 237 habitants

1999: 273 habitants

2006: 292 habitants

2009: 305 habitants

EMPLOI DU FEU ÉCOBUAGE

Du 1^{er} mars au 30 avril : **INTERDIT**

Du 1^{er} mai au 30 juin : autorisé avec demande obligatoire en mairie.

Du 1^{er} juillet au 30 sept. : **INTERDIT**

Du 1^{er} octobre au 28 février : autorisé avec demande obligatoire en mairie.

Les propriétaires doivent déposer une déclaration en mairie, 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération d'éco buage.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Pièces nécessaires pour une demande de CARTE D'IDENTITE :

Adulte : - une copie intégrale de l'acte de naissance (à réclamer auprès de la Mairie du lieu de naissance).

-2 photos d'identité (35 X45 mm)

-un justificatif de domicile

-présence obligatoire pour empreinte digitale.

-l'ancienne carte, si renouvellement.

Personne mineure : - une copie intégrale de l'acte de naissance

-2 photos d'identité (35 X45 mm)

-un justificatif de domicile

-empreinte digitale à partir de l'âge de 13 ans.

-autorisation parentale.

demande de PASSEPORT :

Désormais, il faut s'adresser aux mairies équipées d'une station de passeport la plus proche pour Colombier est Bourg Argental (Tel 04 77 39 61 34), mais vous pouvez également aller dans n'importe quelle grande ville comme Annonay, Saint-Etienne ...

Le cadastre est accessible directement sur Internet, plus besoin de se déplacer pour consulter et imprimer sa feuille de plan : cadastre.gouv.fr
Il est également possible de télécharger les imprimés pour les permis de construire et les déclarations préalables de travaux : www.equipement.gouv.fr

Ramassage des poubelles.

À Colombier le ramassage s'effectue le mercredi.
Bravo, le tri sélectif est de plus en plus adopté par les Croquants. Par contre, de fréquents problèmes se posent aux coins poubelle de Mizérieux et du Bourg: Le SICTOM ramasse uniquement les ordures ménagères. Tout ce qui est cartons, verre, électro-ménager, meubles... doit être emmené à la déchetterie.



DECHETERIE DE BOURG ARGENTAL

Située au lieu-dit « le Noharet » à environ 1 km de Bourg-Argental en direction de Saint Sauveur en rue.

Horaires:

Hiver (du 16 septembre au 15 mai)

Lundi et Vendredi de 13h30 à 17h

Mercredi et Samedi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Été (du 16 mai au 15 septembre)

Lundi et Vendredi de 13h30 à 18h

Mercredi et Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h



Mairie

Horaires d'ouverture Bibliothèque:
 tous les vendredis de 16h30 à 18h30
 La permanence sera assurée selon leurs disponibilités par Chantal, Françoise, Jacques et Eric
 L'inscription et le prêt de livres seront gratuits

Point lecture-Prêt de livres

En ce début d'année, la commune de Colombier vous propose un nouveau service, à savoir l'ouverture d'un point lecture .

Ce projet avait été évoqué lors de la précédente municipalité, lorsqu'il avait été décidé de rénover la petite salle attenante à l'église .

Encore un grand merci à tous ceux qui ont donné des livres, mais aussi aux bénévoles sans qui le projet n'aurait pas vu le jour .

Si vous avez des suggestions ou le souhait de participer à son fonctionnement, n'hésitez pas à venir.



Ce point lecture est donc situé dans une salle (entièrement refaite en 2007) **mise à disposition par la Mairie et jointant l'église en plein centre du bourg** .

Le fonds est constitué dans un premier temps uniquement par des dons .

Grâce à la générosité , nous avons récupéré de nombreux ouvrages qui ont été classés depuis le mois de septembre par 3 bénévoles: Chantal Bancel , Françoise Cibaud et Jacques Gouachon qui n'ont pas compté leurs heures de travail .

Les étagères ont été conçues entièrement par notre employé communal: Eric Faverjon .

Le point lecture sera donc **ouvert à partir du 15 janvier 2010** à tous, petits et grands.



On en parle...

L'équipe municipale a dans ses cartons de nombreux projets. Certains déjà bien engagés, d'autres encore à l'état de réflexion :

Eau

Nous souhaiterions améliorer la distribution en eau potable en prolongeant le réseau pour alimenter « Le Crozet » et en étudiant la possibilité de créer une antenne en direction « du Mura » via la « croix de la loge ».

A l'autre bout de la chaîne de l'eau, nous voulons raccorder au réseau d'assainissement collectif la Maison Dumas à « Aymard »

Désenclavement du Plâtre

Une desserte locale entre le cimetière et la « Sarrazinière » via « le Plâtre » est à l'étude. Elle permettra notamment de faciliter en hiver l'accès au « Plâtre ».

Opérations foncières

Quelques opérations foncières seront sans doute concrétisées, comme l'achat de la parcelle supportant le réservoir des « Barranes » et l'acquisition d'un terrain de 2620 m² appartenant aux communaux.

Carte communale

La révision de la carte communale est en cours, la population sera bientôt consultée grâce à une enquête publique organisée à la Mairie. Les Croquants seront avertis par voie de presse et affichage.

Et aussi

On peut aussi citer la mise en place de la réserve d'eau du Mas de Cheval, la réfection des berges du « Rigueboeuf » par l'équipe du syndicat des trois rivières.

Nous continuerons la mise en place des coins poubelle, et nous nous attaquerons sans tarder à l'encadrement du terrain de boules...



Budget

Budget Général 2009 – Principales dépenses fonctionnement

Entretien voirie :	22 053,55 €
Primes assurance :	3 975,28 €
Maintenance :	3 176,06 €
Fêtes et cérémonies :	551,11 €
Salaire brut personnel titulaire :	23 209,71 €
Indemnités brutes élus :	11 854,01 €
Cotisation Service Incendie :	6 681,00 €
Intérêts des emprunts :	7 744,55 €
Subventions aux Associations :	
A.D.M.R. St Julien-Molin-Molette :	150,00 €
Ecole Musique Bourg-Argental :	441,60 €
Ecole Colombier – A.P.E.L. :	880,00 €
Amicale Pétanque, CUMA, Club Loisirs Amitiés, Société de Chasse :	77,00 € chacune
O.G.E.C. Ecole Colombier :	17 808,00 €

Principales recettes fonctionnement

Coupe de bois :	3 639,07 €
Contributions directes :	35 800,00 €
Dotation globale fonctionnement :	47 730,00 €
Dotation solidarité rurale :	10 501,00 €
Dotation élu local :	2 762,00 €
Taxe add.aux droits mutation :	22 608,81 €
Att.fond départ.Taxe profession. :	10 176,00 €
Loyer presbytère :	14 087,82 €

Investissement – Principale dépense :

Capital des emprunts :	11 474,17 €
Plantations forêt communale	6 362,31 € (subvention état: 5 054 €)
Encadrement terrain de boules	444,03 € (subvention conseil général de la Loire: 273€)
Achat d'un groupe électrogène	448,39 €
Aménagement cimetière	9501,03 € (subvention Cons Général: 5 700 €, DGE :1 900 €)
kits satellite réception ADSL	1 556 € (financés a 80% par Cons Générale, le reste par les particuliers)
Toit coulissant dépôt pouzzolane	425,89 € (509,37 €TTC)
Chemin accès Aymard	233,33 €
Voirie	64 716 € (subvention cons Général: 38 829 €)

Investissement – Principale recette :

Remboursement FCTVA : 14 991,66 €

Exploitation – Principales dépenses

Entretien et réparation des réseaux :	3 080,25 €
Analyses d'eau :	829,71 €
Aide technique MAGE :	198,00 €
Intérêts des emprunts :	3 938,01 €
Redevance prélèv.eau Agence Eau :	1 092,00 €

Exploitation – Principales recettes

Vente d'eau :	13 050,01 €
Redevance assainissement :	5 473,46 €

Investissement – Principales dépenses

Capital des emprunts :	4 135,71 €
Diagnostic fonctionnement	
Réseau assainissement coll. :	5 860,40 €
Changement pouzzolane	
Station épuration :	644,05 €

BUDGET 2009 – EAU ET ASSAINISSEMENT



Eau

Analyses de la DDASS

Bilan Qualité 2008

D'où vient l'eau que vous consommez ?



Nombre de conformité : 4 sur 4 analyses
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de très bonne qualité bactériologique.

Votre réseau : COLOMBIER
appartient à : MAIRIE DE COLOMBIER
est exploité par : MAIRIE DE COLOMBIER

Origine de l'eau : Vous êtes alimentés par les captages :

- + VERMOLON 343 COLOMBIER
- + VERMOLON 344 COLOMBIER
- + VERMOLON COLOMBIER
- + VERMOLON ROCHETTE COLOMBIER



Valeurs mesurées : mini. : 1 °F - maxi. : 1 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau douce, agressive et corrosive.

Traitement : Votre eau est distribuée à partir de la station :
+ COLOMBIER VERMOLON TRT



Valeurs mesurées : mini. : 3 mg/L - maxi. : 3 mg/L
Limites de qualité : maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Absence de mesure pour ce paramètre en 2008.



Absence de mesure pour ce paramètre en 2008.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

NOS CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2008 respecte les limites de qualité fixées pour les paramètres analysés. Toutefois, en ce qui concerne la bactériologie, un dépassement de la référence de qualité a été observé pour le paramètre coliformes. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution des métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé.



Mairie

Parmi les décisions qui ont été prises en 2009, notons en 2 qui pourraient concerner particulièrement notre commune :

La solidarité intercommunale.

C'est au cours du conseil communautaire du 10 mars 2009 qu'il a été décidé de mettre en place un fonds de concours au titre de la solidarité intercommunale.

Seules les opérations d'investissement sont éligibles et un seul projet par commune sera retenu par mandat, sachant que le projet doit avoir un intérêt intercommunal ou communal, mais avec mise en valeur du patrimoine.

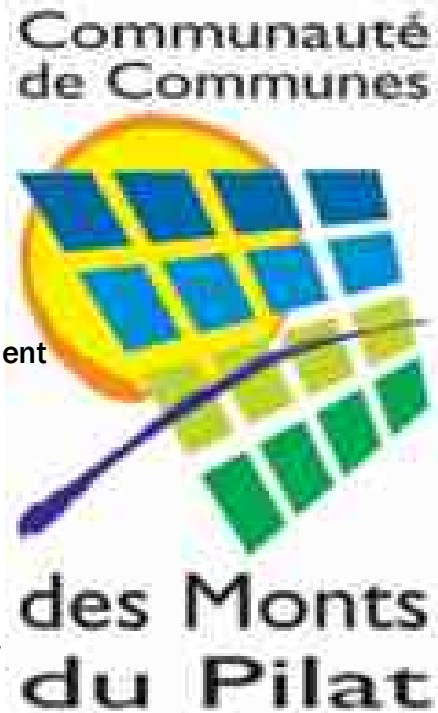
Pour notre commune, le montant maximum de dépense subventionnable est de 50 000 euros.

Le montant de la subvention peut aller de 15 000 à 25 000 euros, avec une majoration possible de 10%.

La mutualisation d'un service technique.

Dans ce cas, la Communauté de communes mettrait à disposition de 8 de ses plus petites communes membres un service comprenant 2 agents du service technique. Les modalités pratiques restent encore à définir.

Nous en profitons pour rappeler que la communauté de communes édite chaque année un bulletin « Nouvelles des Monts » pour informer la population des réalisations et des projets.



Si vous souhaitez trouver des informations pratiques sur notre territoire (agenda des manifestations, activités de l'espace nordique ...), vous pouvez aussi aller sur le site Internet de la communauté de communes :

info@cc-montsdupilat.fr



*À propos de la révision de la chartre
Par Philippe Royet*

Le Parc naturel régional du Pilat est entré depuis cette année dans un long processus de révision de sa chartre en vue d'obtenir le renouvellement de son label pour la période 2013 – 2025.

Je ne reviendrais pas sur les étapes qui se sont déroulées cette année et dont vous trouverez la description et les documents sur le site pilat2025.org, qui accueille aussi vos réactions et commentaires.

Au printemps 2010 aura lieu la présentation de l'avant projet de Charte au public lors de congrès territoriaux. Puis après son examen par l'état et les collectivités il sera soumis à enquête publique (fin 2010) et à l'approbation des conseils municipaux et communautaires du territoire et des Villes Portes, des départements et de la région (courant 2011).

Le processus démocratique ouvert dans le cadre de cette révision de chartre avec les ateliers citoyens (pour la réflexion sur les enjeux) et les groupes de travail (pour les propositions d'actions) est intéressant car il permet aux citoyens non élus de s'exprimer, d'écouter, de se confronter à d'autres et aux élus ; même s'il est souvent frustrant car les temps d'échanges sont forcément limités et retombe parfois sur des enjeux purement

locaux bien trop réducteur face aux enjeux du territoire. Enfin, il est difficile de savoir si les éléments retenus sont issus du débat citoyen, des élus, du bureau d'étude ou des administratifs, en clair de savoir si nous sommes entendus.

Mais il ne faut attendre de révolution sur les orientations du Parc, les enjeux retenus au nombre de 3, sont dans la lignée de la chartre actuelle :

Une gestion maîtrisée des espaces et des ressources

Des modes de vie plus sobres et plus solidaires

Des modes de productions durables

Par contre, on sent poindre une volonté forte du Parc de s'affirmer et de peser plus sur le territoire et les Villes Portes tout en étant plus efficace en associant plus fortement la population à son fonctionnement à travers des réseaux citoyens et l'association des Amis du Parc dont la relance doit avoir lieu début 2010.

Philippe ROYET



Associations



CLUB LOISIRS AMITIE COLOMBIER GRAIX

Le club des Aînés ruraux « Loisirs Amitié Colombier Graix » est heureux de retrouver les pages du bulletin municipal, afin de donner un aperçu des activités ayant eu lieu au cours de l'année, montrant ainsi sa raison d'être : pallier à la solitude et au mal vieillir des personnes âgées et isolées.

Le club Loisirs Amitié compte à ce jour 83 adhérents de 59 à 92 ans, ce qui représente une moyenne d'âge de 73 ans. Cette moyenne se maintient compte tenu de l'adhésion de jeunes retraités.

— **L'assemblée générale** qui s'est tenue le 2 Février, avec une participation importante, a permis grâce à la lecture des différents rapports de rendre compte d'une gestion saine et équilibrée.

— **La rencontre du mardi-gras** avec les enfants de l'école, les spectacles présentés et la dégustation des bugnes est toujours un moment très agréable.

— **Le concours de belote** le 1^{er} mars a connu une bonne participation avec 84 doublettes.

— **La séance d'information** sur le code de la route, avec la participation de Groupama, a permis aux nombreux participants de se remémorer et surtout apprendre les dernières nouveautés du code de la route.

— **le voyage à Annecy** malgré un temps maussade, s'est passé dans de bonnes conditions et avec une participation importante.

— **Une après-midi détente** à l'auberge Du Tournant, avec belote, pétanque, marche et casse-croûte, a permis de terminer agréablement les rencontres avant l'été.

— **Le concours de pétanque** n'ayant pas obtenu la participation espérée, ne sera pas renouvelé. Il a été remplacé par un concours de belote le 11 octobre, avec la participation de 64 doublettes, il sera maintenu pour les années à venir.

— **A l'occasion de la fête d'été** les membres du club ont beaucoup travaillé à la réalisation d'un char pour la participation au défilé qui connu un beau succès.

— **Les rencontres** avec les clubs « La Joie de Vivre » de St Julien et « Joyeuse Rencontre » de St Sauveur, sont toujours des moments d'échange privilégiés.

— **Le repas annuel** à Véranne au restaurant La Fontaine, une sortie aux Floralies de Bourg en Bresse, la participation au Téléthon, la fête de Noël, la visite de Noël aux anciens adhérents en maison de retraite, voici en résumé l'ensemble des activités de notre association.

— **Au niveau départemental** le club se doit de participer à certaines manifestations : assemblée générale de la Fédération, fête de l'amitié à Bussy-Albieux, réunion des Présidents de clubs à Jas. Ces rencontres importantes permettent d'entretenir des relations entre clubs et de recevoir des informations départementales et nationales.

— **Solidarité Madagascar** Sur une proposition de la Fédération et de Groupama, les adhérents du club ont participé à une action humanitaire « Solidarité Madagascar » qui consiste en l'achat de boîtes de biscuits au prix de 6.00€, dont 2.00€ sont reversés au profit de l'association. Ensuite les boîtes vides peuvent être

complétées avec des fournitures scolaires ou articles de couture et sont ensuite retournées pour aider les écoles pauvres de Madagascar.

— **Atelier informatique** A compter du 15 Janvier l'atelier informatique sera ouvert au public adhérent ou non adhérent au club, les jeudis de 14 h 30 à 18 h au tarif horaire de 1.50 €. Les personnes intéressées peuvent s'adresser pour renseignements et inscriptions au 04 77 51 54 65

— **En projet pour 2010** 9 mars: spectacle à Saint Etienne au Zénith avec les « Chœurs de l'Armée Rouge » Voyage à Paris 3 ou 4 jours avec réception à l'Assemblée Nationale par Monsieur Ciniéri. Calendrier départemental: la fête de l'Amitié à Véranne le 25 juin.

Nous serions heureux d'accueillir les retraités et pré-retraités des communes qui désireraient nous rejoindre afin de participer à nos activités.

Le conseil d'administration, présente à toute la population ses vœux les meilleurs pour l'année 2010.



Associations

Amicale pétanque de Colombier

Composition du bureau :

16 membres actifs pour un total de 130 adhérents

Président : Georges Berne,

vice-président : Bernard Sagnimorte

Secrétaire : Philippe Oriol

adjoint : Georges Oriol

Trésorier : Michel Cellard

adjoint : Michel Chavas

Membres actifs :

Serge Martel – Joël Degraix Germaine Marsot - René Oriol Michel Oriol – Bernard- Oriol - Jacques Gouachon - Sylvain Geourjon et Nicolas Martel

Auguste Combe remplace Valérie Combe



Manifestations dans l'année 2009 :

Dimanche 8 Mars Assemblée générale.

Dimanche 12 Avril concours de belote 68 doublettes.

Vendredi 3 Avril ouverture de la saison « vendredi pétanque »

Samedi 8 Mai challenge inter-sociétaire. Victoire de Bernadette Cellard
Samedi 6 Juin **1ère rencontre avec Bourg-Argental à Colombier** victoire de Bourg 872 points Colombier 708 points

Samedi 20 Juin rencontre inter-société Amicale pétanque / Le Cercle
Victoire de Colombier 1143 points le Cercle 894 points

Samedi 11 Juillet 25 ans de l'amicale pétanque avec la présence de Dino Cinieri

Samedi 25 Juillet voyage. Journée Beaujolaise

Samedi 15 Août concours de pétanque. 68 doublettes.

Dimanche 6 Décembre matinée boudin.

Et tous les vendredis pétanque avec un repas à chaque fin de mois.



Amicalement vôtre . . .



Associations



CUMA DE COLOMBIER/GRAIX

La CUMA (coopérative d'utilisation du matériel en commun) créée en 1983 fonctionne toujours, et compte une quarantaine d'adhérents. Certains matériels très spécifiques circulent aussi sur les communes voisines (affûte pieux, enrubanneuse, tonne à lisier, rigoleuse, épandeur à fumier). Le matériel qui occupe le plus d'utilisateurs reste la fendeuse à bois (encore d'origine).

La cuma possède du matériel en tout genre :
-matériel de transport : benne basculante, plateau fourrager, bétailère

-matériel travail du sol : charrue (bisoc) semoir céréale et prairie, rouleau (cultipacker), herse émousseuse / ébousseuse, rigoleuse

-matériel d'épandage : fumier, lisier, engrais

-matériel autre : grue (fumier, tranchée), girobroyeur, arracheuse pomme de terre

Pour des raisons de mise aux normes (impossible ou trop onéreuse) la cuma a vendu ses pulvérisateurs. Les personnes qui possèdent des parts se les verront remboursées.

La cuma a pour mission d'acheter des outils performants, et leur utilisation à plusieurs permet d'en réduire les coûts. Chaque machine a un responsable, qui se doit de la remiser, voir de l'entretenir.

Le conseil d'administration est le suivant :

-président : René LACHAL

-trésorier : Jean-Luc ROUCHOUZE

-secrétaire : Richard MARTIN

-Membres : René Blachon, Jean-Paul Vallot, Patrick Berlier, Alain Magnolon, Philippe Royet.



SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse de Colombier est heureuse de vous présenter ses vœux les meilleurs pour l'année 2010.

Nous voici donc à la mi-décembre 2009, et il nous reste encore deux mois et demi avant la fin de notre saison 2009-2010, soit jusqu'au 28 février prochain. Nous sommes plutôt satisfaits du déroulement de notre activité, à savoir :

➤Chevreuils : compte tenu de l'augmentation du cheptel, nous avons quasiment atteint le quota, deux mois et demi avant la fermeture générale.

➤Sangliers : à ce jour, nous avons déjà prélevé 14 bêtes et nous espérons bien faire encore quelques belles pièces compte tenu de l'importance du cheptel. Nous continuons à réparer les dégâts sur le domaine agricole. Étant ou ayant tous été agriculteurs, nous avons à cœur de protéger le gagne pain des producteurs.

➤Lapins : nous avons décidé de prélever un lapin par chasseur, car il semble que cet animal amorce une réapparition à encourager par la régulation des prédateurs (renard, fouine, martres, etc.)

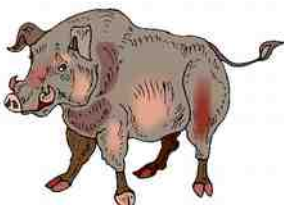
➤Lièvres : c'est là notre seule déception, la fédération des chasseurs s'étant aperçu que les lièvres prélevés n'étaient quasiment que des adultes, cela signifiait que ces « lagomorphes » étaient victimes d'une maladie la tularémie. Le réservoir de cette maladie est constitué à 95% par le lièvre. Dans trois quarts des cas, sa transmission s'effectue par contact direct avec un animal infecté. Nous avons donc décidé d'arrêter la chasse au lièvre. Si vous trouvez un lièvre mort, nous vous conseillons de ne pas le toucher sans gants et de nous prévenir afin que nous puissions faire analyser les cadavres et prendre les dispositions qui s'imposent.

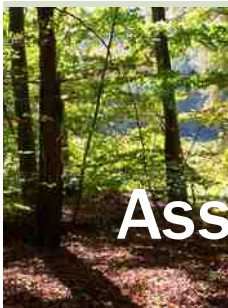
Cette maladie peut également être transmise par les tiques. Le pic de la transmission se situe de novembre à février car au delà de +5° C le microbe ne persiste que quelques jours.

Un autre sujet nous tient particulièrement à cœur, il s'agit des dégâts causés par certains représentants de la faune sauvage (renards, sangliers, fouines, chevreuils, etc..), nous vous recommandons donc de nous transmettre la déclaration des dégâts subis afin de nous permettre de réguler légalement les populations dites nuisibles. L'absence de telles déclarations transmises à la préfecture par nos soins aurait pour conséquence d'éliminer ces prédateurs de la liste des nuisibles. Nous possédons des fiches de dégâts à votre disposition.

Comme chaque année, nous allons procéder au repas des chasseurs, auquel sont conviés tous les propriétaires et habitants de Colombier. La date sera transmise par voie de presse en temps opportun. Nous comptons sur vous tous pour passer une belle journée de convivialité.

Le bureau





Associations

L'ADMR, votre partenaire de proximité

Un sourire au quotidien

www.admr.org

L'association locale ADMR de St Julien-Molin-Molette, et les 57 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune. Elle permet également la création d'emplois dans votre région.

Sur Colombier, nous aidons le public suivant :

Personnes handicapées : pour une aide au lever, au coucher, aux déplacements, à la toilette, préparation du repas, entretien du logement et du linge...

Personnes âgées : Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, courses, repas, entretien du linge... mais aussi une présence et un soutien moral.

Le service de téléassistance FILIEN qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesses téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en oeuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers...).

La présence de l'ADMR sur plus de 300 communes de la Loire est un atout qui permet aussi de proposer une réponse de proximité. Les 65 années de présence de l'ADMR dans la Loire nous permettent de répondre au mieux aux besoins de chacun.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui **humanise** les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le

bénévole et le professionnel d'intervention. **Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes :**

-Le bénévole par son action d'accompagnement, son sens de l'entraide et son ouverture à tous les partenaires locaux.

-Le salarié par son intervention, sa présence au quotidien et la relation qu'il noue avec la personne au travers des tâches accomplies.

Ces relations privilégiées humanisent les interventions quotidiennes car elles s'appuient sur le "triangle d'or" cher à l'ADMR : un équilibre entre l'action du bénévole, celle du professionnel et celle de la personne aidée.

Des bénévoles à votre écoute

Ils sont 650 à s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 600 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire. A l'ADMR, chaque association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité : ils connaissent ses habitants, ses institutions, son économie.

Les responsables de l'ADMR sont sur le terrain et répondent aux appels de chacun. Créer un lien efficace et chaleureux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Pour en savoir plus sur nos



services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

Au local ADMR :Mairie de St Julien-Molin-Molette.1^{er} étage Tél : 04 77 51 57 01

L'association compte 13 bénévoles occupant différentes fonctions. 11 salariés interviennent chez 80 personnes environ. A ce jour pour l'année 2009 il a été effectué 8197 heures.

L'association intervient pour du service à la personne âgée ou handicapée sur les communes de St Julien-Molin-Molette ; Graix ; Colombier plus 2 dossiers à « Lamponie les Oriols » commune de Bourg Argental.

Un nouveau service « Petit Bricolage-Petit Jardinage » a été mis en place. une personne est opérationnelle sur notre secteur. Pour information contacter : Mr Jacquemetton : tél 04 77 51 56 21 aux heures des repas.

Vous pouvez visiter notre site internet : <http://www.admr.org>



Associations

L'équipe de l'OGEC vous souhaite une excellente année 2010 pleine d'optimisme et de réussite !

L'assemblée générale annuelle a permis de dresser un bilan plutôt positif sur le plan financier, avec un déficit en baisse par rapport à l'an dernier, et ceci grâce à la forte mobilisation de tous au cours des manifestations, en particulier pour la fête d'été.

Plusieurs projets ont été retenus pour 2010 :

- un concours de coinche le 9 janvier
- une porte ouverte de l'école le 27 mars
- un vide grenier le 13 juin ouvert à tout le monde

Du côté de l'organisation de l'école :

La mise en place de la garderie périscolaire payante : 50cts chaque 25 minutes, du matin et du soir (soit de 7h50 à 8h15 et de 16h45 à 17h10), rappelons que l'école accueille les enfants de 7h50 à 17h10.



Cette année encore, nous avons été heureuses d'accueillir vos enfants si nombreux au club A.C.E. Ce club (Action Catholique des Enfants) a lieu un samedi par mois, où les enfants se retrouvent pour bricoler, rigoler, apprendre à partager...

Tout au long de l'année, nous leur proposons différentes activités que nous essayons de mettre en relation avec les fêtes

chrétiennes; comme par exemple, pour le 8 Décembre nous avons fait des lumignons et pour Noël nous avons fait des petites cartes et des pompons pour décorer les sapins.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Les responsables : Angélique et Amandine.

Composition du bureau :

Président : André Gache
 Vice présidente : Sylviane Surrel
 Trésorière : Patricia Dumas
 Trésorière adjointe : Christine Blachon
 Secrétaire : Béatrice Courbon
 Secrétaire adjointe : Elisabeth Méjean
 Administrateur : Jean Paul Vallot
 Président d'honneur : Maurice Degraix

Bilan financier 2008/2009 :

Total des recettes : 80 060,24€
 Total des charges : 82 062,39€
 Solde : -2002,15€

Travaux

Avec les bénévoles restants des manifestations inter société, la buvette a pu être isolée pour un coût de 350€

Le coût du repas reste inchangé à 3,30€ (repas toujours confectionnés au collège du Pilat de Bourg Argental). La contribution familiale mensuelle est portée à 16 € et reste encore la moins onéreuse des écoles environnantes.

Quelques changements ont eu lieu au sein du bureau du fait du départ de Karine Chapuis que nous remercions pour sa forte implication en tant que vice présidente.



En résumé, malgré des effectifs en baisse, **l'école Source du Pilat** présente tous les atouts pour une **bonne réussite scolaire** : des locaux fonctionnels, une équipe pédagogique importante (2 enseignantes et 2 aides scolaire) et des enfants très motivés.

grâce encore une fois au travail des bénévoles : parents d'élèves et membres de la SCI .

Réservation de la salle des fêtes

Les réservations peuvent se faire auprès de Mireille Cellard au 04 77 51 56 16 après 15h ou de Elisabeth Méjean au 04 77 51 58 32 après 18h. La remise des clés et les visites de la salle seront effectuées par Mireille et Elisabeth

Rappel des tarifs : 160€ pour les habitants de Colombier
 190€ pour les extérieurs
 20€ d'option chauffage
 300€ de caution

Un grand merci à Serge Martel qui en avait la charge depuis 2002, soit 7 ans.

Action Catholique des Enfants



École



Cette année, pour mieux comprendre le cycle de l'eau, nous sommes montés à Vernolon voir le réservoir d'eau potable de 60 m³, nous avons goûté l'eau, elle était fraîche et bonne, puis nous avons pique niqué à l'auberge.
 Nous sommes ensuite descendus par les Roches en suivant le parcours de l'eau potable jusqu'au réservoir de 150 m³.
 Nous avons fini avec une présentation de la station d'épuration et une analyse d'eau ! Un goûter bien mérité, offert par la mairie, nous attendait au retour à l'école...
 Nous avons aussi fait une animation VTT avec Sembala Baobab et on a vraiment bien rigolé !!!
 Dans les mois prochains et dans le cadre du projet de fin d'année, nous allons faire du théâtre et c'est super parce que nous allons aussi aller voir un spectacle.

Les enfants de l'école Source du Pilat.



APEL « Ecole Source du Pilat »

Comme chaque année, l'AP.EL ; a organisé diverses manifestations au profit de l'école. Les bénéfices sont reversés en partie à l'OGEC. .

— **Les soirées théâtres** ont eu un grand succès et seront reconduites sur 2010.

— **Le Fougot** repas dansant a permis à grands et petits de se déguiser et de passer une agréable soirée ensemble. Malgré un temps instable,

— **la Fête d'été** a été une réussite. Les stands et le repas ont connu une très forte affluence.

Pour cela, nous remercions toutes les associations pour leurs participations lors du défilé de chars.

— **le Thé dansant** et le **Concert Gospel** n'ont pas eu le public espéré. Ils seront remplacés en 2010.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Rolande Oriol pour son travail et son implication durant plusieurs années au sein de l'association.

Nous espérons que les parents resteront mobilisés pour continuer à faire vivre notre école.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2010.

Les membres de l'AP.EL.

Composition du bureau

Président : Martel Serge

Trésorière : Gros Béatrice

adjoite : Martel Myriam

Secrétaire : Duclos Virginie

Membre : Gaulin Bruno





Associations

Société Civile Immobilière de Colombier

L'année 2009 a été marquée par deux faits importants:

-La construction du mur de soutènement de la cour d'entrée de l'école qui a été réalisé par de la main d'œuvre bénévole (13 journées de travail). La SCI a payé les fournitures pour un montant total de 771,88 euros.

-Le jugement du tribunal Administratif de Lyon sur la constructibilité du pré du Flat. Cette constructibilité nous a été refusée.

Cette année a été une mauvaise année financière. Elle se termine avec un déficit de trois mille six cent euros dû à une perte de recettes.
Des discussions sont en cours avec la mairie pour la vente éventuelle à la commune de la salle des fêtes. Cette rentrée d'argent, hors l'annulation du déficit, permettrait de rénover la chauffage par l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments et le changement de la chaudière.

Le président de la Sci
A. Lachal



La salle des fêtes

Relais Écoute Familles

Association Familles Rurales

Pour aborder tous les problèmes qui concernent la famille, un **Accueil et un soutien psychologique gratuit** et confidentiel vous est proposé.

L'arrivée d'un enfant, l'isolement, la maladie, l'éducation des enfants, leur scolarité, les conflits familiaux, les difficultés relationnelles, les séparations, les ruptures, le divorce...

Les événements de la vie peuvent perturber l'équilibre familial. Vous vous inquiétez, vous avez des doutes, vous avez besoin d'aide ou vous vous posez simplement des questions ! Venez en parler en toute confidentialité lors d'un entretien à Karen Chandezon, psychologue clinicienne sur rendez-vous.



À Bourg Argental le mercredi de 15h00 à 18h00 à l'espace Socioculturel de la Déôme

04 77 39 11 48 .

À St Genest Malifaux le vendredi de 15h00 à 19h00 au relais familles 22 rue de la Semène (ancien gymnase)

04 77 06 58 40

Relais Assistantes Maternelles Parents-Enfants des Monts du Pilat:

RAMPE

- Une information sur la garde des enfants,
- des assistantes maternelles disponibles,
- une information sur vos droits et obligations, sur les démarches administratives...

Accueil du public (hors vacances scolaires)
Mardi de 13 h 30 à 18 h à l'espace Déôme Bourg Argental

Tel: 04 77 39 25 78
04 77 39 11 48
06 71 65 96 94



activité

Ils exercent à Colombier

Charcuterie fermière
Vente à la ferme

Ferme du Prince
Charcuterie fermière

Le Prince du Vernay
42220 Colombier
04 77 51 52 45
ferme.duprince@free.fr

Accès D6 entre Colombier et Graix
D63 entre l'Oeillon et Le Bessat
Ouvert du Jeudi au Dimanche
de 14 h à 18 h 30
et sur rendez vous

Découverte du Pilat & du Livradois Forez
Activités Sportives de Pleine Nature
Organisation & Encadrement

SAMBALA et BAOBAB

Enduro Vtt
Grimpe d'Arbres
Rando Photos ...

42220 Colombier / ☎ : 06.81.62.61.81.89
www.grimpearbres-randonnees-pilat.com

René LACHAL « Les Valottes »

Viande de Bœuf



Caissettes

infos: Tel 04 77 51 50 25 (Heures repas)

ROUCHOUZE Jean-Luc

Éleveur bovins



Veaux de lait

Tél/Fax : 04 77 51 58 40
Port. 06 29 58 40 55

La Rochette
42220 COLOMBIER

GITE "LE CROQUANT"

CELLARD MIREILLE

LE BOURG
42220
COLOMBIER

0630155436
0477515616
mireille.cellard_augustin@aliceadsl.fr



DELMONICO DOREL
LA PIERRE DANS TOUS SES ETATS

Dominique DOREL
Président
E-mail : ddo@deldo.net

Bureaux : La Ravicole - 26140 - ANDANCETTE - E-mail : ddo@deldo.net
Tél. 04.75.03.11.00 - Fax 04.75.03.75.99 - Site : www.delmanico-dorel.com

BAR - RESTAURANT
Marsot

42220 COLOMBIER-SOUS-PILAT
☎ 04 77 51 51 90

REPAS DE GROUPES - REPAS D'AFFAIRES
Ouvert du Lundi au Vendredi le Midi

Le Pêché du Pilat

AUBERGE du VERNOLON

RESTAURANT

Agence immobilière et services
Management et Gestion - Services d'Alimentation
Travaux - Plomberie

Fermé dimanche soir et lundi

Le Bourg - 42220 Colombier
(Parc du Pilat)
Tél. 04 77 51 50 14

AUBERGE
CHAMBRES D'HÔTES
GÎTE DE GROUPES

Tél. 04 77 515 007
LE VERNOLON - 42220 COLOMBIER/PILAT
aubergeduvernolon@aliceadsl.fr

Entreprises de travaux Forestiers
BONNEFOY André



Abattage
Débardage
Futaie
Gestion Forêt

06 - 87 - 79 - 00 - 45
bonnefoya@orange.fr

AUBERGE DE LA CROIX DE SAINT SABIN
Bar/Restauration/Hébergement
Ouvert toute l'année



L'Éclot - 42220 Colombier-S/ Pilat
Tel : 04 77 51 50 34

Assistante Maternelles Agrées de Colombier

Marie-Noëlle BERNE
Les Roches
Tél : 04 77 51 52 19

Béatrice COURBON
Le Bourg
Tél : 04 77 51 56 42

Annie VALLOT
Le Roure
Tél : 04 77 51 55 69



Afin que vous puissiez mieux les connaître, cette page est offerte aux artisans locaux par la municipalité

Ils habitent Colombier

BORNE Sophie
Masseur-Kinésithérapeute
5, pl. de l'Ancienne Bascule
42220 St Julien Molin Molette
Tel : 04.77.93.20.29



Estelle RICHARD
Poterie utilitaire

42220 St-Julien Molin Molette
tel : 06 12 88 19 34

INSTANT COIFFURE

18, rue neuve
42220 St Julien Molin Molette

04.77.51.55.17



CALENDRIER DES FÊTES

2010

Samedi 9 janvier Concours de coinche 15 H salle des fêtes **OGEC**

Dimanche 7 février Belote 15 H salle des fêtes **APEL**

Samedi 20 février Soirée carnaval 20 H salle des fêtes **APEL**

Dimanche 7 mars Belote 15 H salle des fêtes **Club loisirs Amitié**

Dimanche 28 mars Belote 15 H salle des fêtes **Société de Chasse**

Dimanche 4 avril Belote 15 H salle des fêtes **Amicale de pétanque**

Vendredi 09 avril Théâtre 20 H salle des fêtes **APEL**

Dimanche 25 avril Belote 15 H salle des fêtes **Association chasse Rhône-Pilat**

Dimanche 4 juillet Fête de l'été Journée terrain de loisirs **APEL et OGEC**

Samedi 15 août Pétanque 15 H terrain de loisirs **Amicale pétanque**

Sam 28 et Dim 29 août Ball-trap Journée la Roche du Linot **Société de chasse**

